





Un producteur de veaux de lait sous la mère mise sur une salle avec dispositif de tétée en logettes et cases alternées

Chez Vincent, Rémi et Jean-Louis Arrestier, dans le Limousin

"La production de veaux de lait sous la mère conditionne un travail d'astreinte bi quotidien qui nécessite des aménagements adaptés. Pour cela, nous avons entamé une réflexion sur la mise en place d'un bâtiment adapté à notre production. Ce projet a abouti en 2010 avec la construction d'un bâtiment avec salle de tétée en logettes et cases à veaux alternées. Cela a permis de réduire de moitié le temps passé et de sécuriser notre travail. De plus, nous travaillons localement entre agriculteurs pour définir des projets communs comme la mise en place du pâturage tournant ou encore l'échange parcellaire afin de constituer des exploitations agricoles le plus regroupées possible."





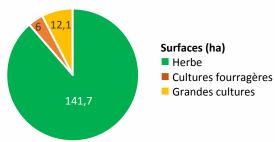




ELÉMENT-CLÉ DE L'EXPLOITATION

Un bâtiment fonctionnel qui permet une bonne sécurisation du travail de l'exploitant, une mécanisation facilitée et un gain de temps considérable





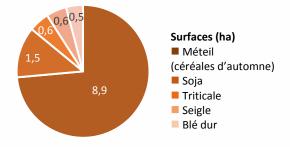
DONNEES REPERES

Main-d'œuvre: 2,6 UMO, Jean Louis (père) et ses 2 fils, Vincent et Rémi

SAU: 170 ha, dont 8,9 ha de méteil - 1,5 ha de soja - 1,7 ha de blé et 6 ha de maïs

Troupeau : 119 VA limousines, 9 tantes montbéliardes 154,6 UGB au total

Production : VLSM :71 mâles à 161 kgc et 13 femelles à 129 kgc (dont 7 en vente directe), 21 vaches de réforme à 397kgc)









TRAJECTOIRE D'ÉLEVAGE INNOVANT

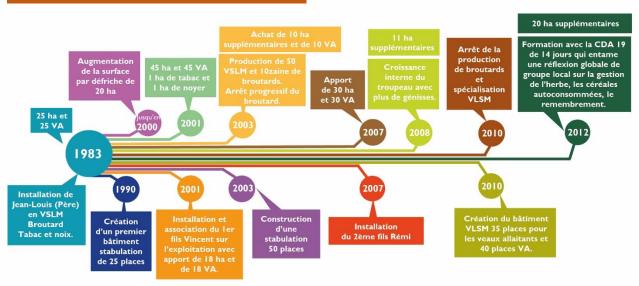
• Pour que viabilité économique s'accorde avec vivabilité du travail

Jean-Louis et ses deux fils, Vincent et Rémi

"NOUS VOULONS PRODUIRE DES VEAUX SOUS LA MERE DE QUALITE"

Nous voulons produire des veaux sous la mère de qualité tout en étant le plus autonome possible et en ayant une qualité de vie différente de celle de nos parents. Nous avons créé un bâtiment VSLM de 35 places pour les veaux allaitants et de 40 places pour les vaches en 2010. Contrairement à une salle de tétée "ancienne" (étable entravée), ce sont les vaches qui viennent aux veaux et non l'inverse. Ainsi, la surveillance des animaux s'effectue non plus sur 3 veaux comme auparavant mais sur 14. Le gain de temps de travail est considérable puisque la tétée pour 1 personne dure 1h30 environ (30' pour la tétée de 28 veaux et le reste pour la traite des tantes) au lieu de 3 h à deux personnes auparavant.

• Les dates et innovations-clés







LES INNOVATIONS ... POINT PAR POINT

Equipoment

• La salle de tétée en logettes

Le bâtiment créé en 2010 possède une salle de tétée alternée (28 veaux allaitants pour 2

rangées de 14 et 7 places pour les veaux laitiers). Précédemment, le système de tétée des veaux se faisait dans une étable entravée, un système conventionnel que l'on rencontre encore. Contrairement à cette dernière, ce



sont les vaches qui viennent aux veaux et non l'inverse. Ainsi, la surveillance, la contention des animaux et les conditions de sécurité ont fortement progressé. La surveillance des animaux s'effectue non plus sur 3 veaux comme auparavant mais sur 14 (14 x 2 rangées). Le gain de temps de travail est considérable puisque la tétée pour 1 personne dure 1h30 environ au lieu de 3h à deux personnes dans une étable entravée classique.



En plus du temps libéré tous les jours, le curage de la salle est également moins important car plus facilement mécanisable contrairement aux anciennes étables qui ne permettent pas de rentrer du matériel.

« Ce système nous permet de faciliter les remplacements soit au sein des associés du GAEC soit auprès d'une main d'œuvre extérieure. »

Enfin, les conditions de sécurité et d'ambiance (luminosité et aération) sont très nettement améliorées. La sécurité de l'exploitant est meilleure car celui-ci est moins présent au milieu des animaux. L'ambiance du bâtiment, plus lumineux, n'affecte pas la qualité des produits. Il est souvent préconisé d'élever les veaux de lait dans des lieux sombres pour éviter une coloration de la viande. Or ici, avec une luminosité importante, on n'observe aucune dégradation de cette qualité. L'aération du bâtiment permet également de diminuer les incidents sanitaires.

• Le pâturage tournant

En 2011, suite à une formation de 14 jours, une réflexion a été entamée au sein du GAEC autour de la valorisation des surfaces en herbe. L'herbe pâturée est l'alimentation la moins chère que l'on puisse trouver (Source : Programme herbe et fourrage Limousin : 14,75€/TMS d'herbe pâturée sur prairies permanentes, contre 52,43€/TMS pour le foin, 92,07€/TMS pour l'enrubannage, 66,41€/TMS pour l'ensilage)

L'exploitation de l'herbe au pâturage par les animaux répond à plusieurs règles, qui sont intimement liées à la physiologie de l'herbe. Le mode de pâturage tournant a été retenu. Il permet de réaliser une succession de plusieurs cycles de pâture. Pour cela, plusieurs lots d'animaux ont été définis et des surfaces leur ont été affectées en tenant compte de leur valeur fourragère. Chaque parcelle a été découpée en 8 paddocks afin de faciliter la pousse de l'herbe.

La mise en place de cette méthode de pâturage s'est faite avec le groupe de formation.

« Nous avons procédé à des achats groupés (piquets, clôtures...). »



Remembrement

« Par la suite, une réflexion globale s'est engagée autour d'un réaménagement de notre foncier. Nous sommes en train de remembrer nos exploitations en réalisant des échanges de terrain afin de constituer des exploitations agricoles le plus regroupées possible autour de nos bâtiments et en minimisant le nombre d'îlots. Les procédures juridiques sont bien avancées et devraient aboutir prochainement. »





Autonomie fourragère



Le GAEC travaille sur son autonomie alimentaire et fourragère. L'exploitation développe des cultures de méteil et de soja notamment pour complémenter les laitières afin de maximiser la production laitière et pour engraisser les vaches de réformes.

« Nous avons réalisé une économie sur l'achat de concentrés de 20 tonnes/an environ. »



ZOOM SUR...L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Une organisation du travail optimale, avec une répartition alternative des tâches

	7h30 - 9h00	9h00 - 13h00	14h00 - 18h00	18h00 – 19h30
Vincent et Rémi	Tétée des VLSM 1 jour sur 2 et 1 week-end sur 2			Tétée des VLSM 1 jour sur 2 et 1 week-end sur 2
	Surveillance et soins des	Travaux divers, autres activités sur l'exploitation	Surveillance et soins des	
	animaux		animaux	
	Nettoyage de la salle de tétée		Nettoyage de la salle de tétée	
Jean-Louis	Tétée de quelques VLSM			Tétée de quelques VLSM

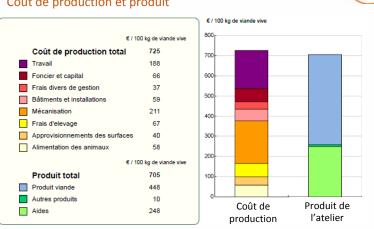


LES INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

Résultats économiques

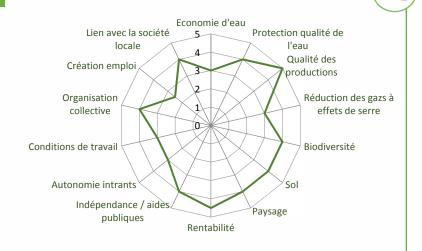
La productivité de la MO est de 15t par UMO pour une rémunération permise par le produit de 1,4 SMIC/ UMO (approche comptable) et une trésorerie permise supérieure à 2,5 SMIC/UMO. En 2014, l'EBE s'élève à 122 653 € avec des niveaux de charges maîtrisés. Le ratio annuités/EBE est de 14% laissant revenu disponible pour exploitants confortable.

Coût de production et produit



Impact environnemental

Le graphique ci-contre représente le poids donné à des axes de durabilité économique, environnementale, et sociale. La valeur relative obtenue sur est fonction chaque axe l'importance donnée à celui-ci dans le discours de l'exploitant mais aussi dans les moyens engagés. Certes, cette représentation est simplificatrice vu la complexité des phénomènes en jeu mais donne un aperçu de la volonté de l'exploitant dans ses démarches.



Aspect travail

Le confort de travail, voilà le maître mot de ce qui était recherché. Les investissements réalisés ont été pensés pour gagner en efficacité et en confort de travail tout en apportant une sécurité dans l'astreinte.

Durée en moyenne de la tétée

1h30 le matin et le soir pour 1 personne! C'est 2 fois moins de temps qu'auparavant.





REGARDS CROISÉS

• Regard d'éleveurs

" Nos conditions de travail dans le bâtiment sont agréables mais il manque quelques places supplémentaires pour élever tous les veaux dans le même bâtiment, ce qui engendre des coûts supplémentaires et donc des pertes de gains économiques. Il nous manque aussi une fumière au bout du bâtiment, ce qui nous permettrait encore de faciliter le travail.

La formation faite en 2012 a été une aubaine. Nous partions tous individuellement dans diverses formations mais n'avions jamais participé à des formations locales. Celle de 2012 a été le point de départ d'une grande réflexion avec un relationnel grandement amélioré.

C'est stimulant de ne pas rester seul!"



Jean-Louis, Rémi et Vincent Arrestier, éleveurs dans le Limousin

Regard de technicien

"Les résultats économiques sont très satisfaisants. Les deux frères sont continuellement dans la recherche de l'amélioration de la viabilité économique et de la vivabilité du travail.

Les investissements réalisés sur le bâtiment ont nettement amélioré les conditions de travail connues précédemment.

Les innovations techniques (pâturage tournant, achat de tantes, remembrement) ont contribué à alléger la charge de travail et à limiter les achats d'intrants.

Les veaux croisés issus des tantes sont commercialisés en vente directe, ce qui permet une plus-value non négligeable par rapport au circuit traditionnel pour ce type d'animal.

Avec des investissements aujourd'hui modérés, les annuités sont peu élevées et représentent 14% de l'EBE. Les résultats économiques en découlent, l'année 2015 présente un EBE supérieur à 160 000 € ".



Guillaume Mathieu, Conseiller Inosys-Réseaux d'Elevage - Bassin Limousin

Document édité par l'Institut de l'Elevage

149, Rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Réf. : 00 16 301 027 - ISBN : 978-2-36343-737-2 - ISSN : 2416-9617
Conception : Institut de l'Elevage - Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)
Crédit photos : Institut de l'Elevage, Chambres d'agriculture, La France Agricole

Ont contribué à la rédaction de ce dossier

Guillaume Mathieu – Chambre d'agriculture de la Corrèze – Tél. : 05.55.21.55.63 Philippe Dimon – Institut de l'Elevage – Tél. : 05.55.42.60.97

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.





